

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016 DE L'A.F.P. DE CELLIERS

*Mairie annexe de Celliers
Vendredi 22 juillet 2017 à 17h*

Comptes cadastraux : 139 pour 217 voix → Quorum : 109

Membres présents :	20	pour	65	voix
Pouvoirs :	29	pour	50	voix
Total :	49	pour	115	voix

Est excusé : Monsieur le maire de la Léchère

Le quorum fixé à 109 est atteint ; l'Assemblée Générale peut débuter.

RAPPORT MORAL.

FONCTIONNEMENT DE L'AFP

Un fonctionnement institutionnel bien établi. 7 réunions du bureau syndical cette année.

RAPPORT D'ACTIVITE

Des nouvelles conventions pour les éleveurs : Durée 5 ans.2016/2020

GPO, Carole Gratte, Paul Guillard, Fernand Léger, Ivano Cadeddu, Fernand Nantet

Janvier à fin mars 2016: rédaction des conventions, définition des nouveaux territoires en adéquation avec la mise à jour des statuts. Cartographie.

Des conventions encore en cours :

Boisson Anne (2017), Jean Pierre Perret (2018)

Mise en place du programme d'entretien.

- Zones prioritaires : la Thuile, le Moulin, Celliers Dessus.
- Ces zones ont fait l'objet d'entretien durant l'année 2016 et début 2017. Coupe d'arbres, arrachage et/ou coupe des épines, coupe des repousses d'arbres.
- **Pour sa part l'AFP a financé le chantier de la Thuile à hauteur de 2000 euros**

TRAVAUX

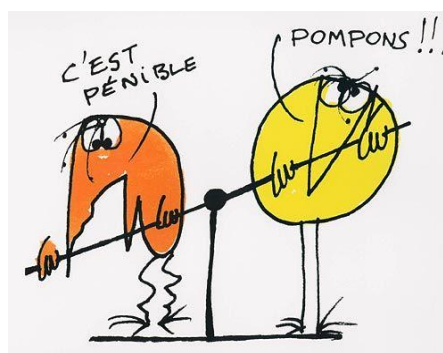
- Préparation d'un dossier pour l'agrandissement de la plateforme de traite située au bord de la route EDF, afin que les vaches ne stationnent plus sur le chemin.
- **Cout total : 14595,20€ : FEADER: 5108,32 €, CONSEIL DEPART : 5108,32 €, AFP : 4378,56€**



CHANTIER DU CROZAT

La subvention du FEADER n'est toujours pas payée Ceci nous pénalise beaucoup car il s'agit de 8259,30 euros

CHALET DU PRARIAN



Chantier terminé enfin de l'eau au chalet Prarian

SIMPLIFICATION DES MESURES POUR L'EXONERATION DE LA TFNB (TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES) : APPLICATION EN 2017.

Les fichiers contenant les N° des parcelles et les N° des comptes de tous les propriétaires de l'AFP ont été envoyés à la Trésorerie Générale afin que soit appliquée l'exonération de la TNFB dès 2017.

L'AFP A COLLABORE AVEC L'ONF ET LE RTM POUR LE TRACE FUTUR D'UN SENTIER DECOUVERTE AUTOUR DES PARAVALANCHES A L'ARPETTAZ.

MAD'TRAIL

Excellente collaboration entre le Club du ski de Valmorel et de l'AFP de Celliers lors de cette course pédestre. Merci aux agriculteurs.

Parcours VTT sur le territoire de l'AFP sans concertation ni information.

RAPPORT FINANCIER

Recettes 2016		
Solde 2015		23067.91
Loyers 2016		10032.3
Subvention Conseil Départ		8259.3
Subvention FEADER		0
		41359.51

Budget réalisé 2016 et prévu 2017

	Dépenses		Prévu 2016	Réalisé	prévu 2017
		fonctionnement			
Remb frais secrétariat			270	249.87	260
Déplacements membres CA			200	200	50
reception			150	39.83	60
Affranchissement A Générale			200	107.8	150
Cotisations SEA et FDAFP			100	110	150
fournitures administratives			220	69.99	150
assurance			170	151.62	160
frais de mission et déplac			800	652.8	800
Achat CD cadastre			35	35	0
dépenses imprévues			0	0	200
Indemnité présidente			0	1500	1500
expertise foncière					
loyers propriétaires retard					200
loyers propriétaires			1700	1541.97	1800
	Sous Total		- 3845	4658.88	5480
		Investissement			
Travaux coupe arbres Crozat			23598	23598	0
Débroussaillage la Thuile				2000	2000
FDSEA rédaction conventions			576	504	0
achat herbe alpine pour Crozat				0	540
SEA cartes pour conventions			2000	2700	250
Plateforme de traite			6000	0	14968.8
Panneaux information	pose		450	300	2000
	Sous Total		- 32624	29102	19758.8
	total		- 36469	33760.88	25238.8

RECETTES 2017		
LOYERS EXPLOITANTS		10 032.00 €
SUBVENTION FEADER	CHANTIER CROZAT	8 259.00 €
SOLDE 2016		15857.93
PLATEFORME DE TRAITE		
FEADER		5 239.08 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL		5 239.08 €
		28 769.16 €

Il est ensuite procédé au vote à main levée :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 115

Les membres de l'assemblée générale approuvent à la majorité le rapport moral, le rapport financier, les comptes 2016 et le prévisionnel 2017.

ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU SYNDICAL

Suite au décès de Monique BOUTIN, un membre a du être élu :

Pour mémoire chaque propriétaire a droit à :

- **1 voix pour une surface comprise entre 1 m2 et 9999 m2**
- **2 voix pour une surface comprise entre 1ha et 50 ha**
- **Au-delà de 50 ha 2 voix supplémentaires pour chaque tranche de 50 ha.**

Se sont présentés: Michel BERTRAND - Anne BOISSON - Isabelle NANTET

➤ **Anne BOISSON est élue**

PERSPECTIVES 2017/2018

- Nouvelle convention pour Anne BOISSON
- Réalisation du chantier plateforme de traite
- Poursuite des concertations pour un entretien efficace du territoire
- Pose des panneaux d'information : Juillet 2017
- Fin juillet 2017: les comptes rendus des réunions syndicales et des Assemblées Générales seront consultables sur le site de la Léchère.fr.

Il est ensuite procédé au vote à main levée :

Abstention : Contre : 0 Pour : 115

Les membres de l'Assemblée Générale approuvent à la majorité la réalisation du recalibrage de la plateforme de traite sur la route EDF, et son plan de financement.

L'ordre du jour étant épuisé Madame BASSI-LEGER Monique clôt l'Assemblée Générale, remercie les participants et les invite à un apéritif offert par les membres du conseil syndical de l'AFP.

Monique BASSI-LEGER, Présidente.

